Formation professionnelle et apprentissage : face au désengagement de l'État, la Région Grand Est refuse de cautionner l'affaiblissement de ses politiques d'emploi

Face au désengagement brutal de l'État dans le financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la Région Grand Est a décidé de suspendre sa participation aux instances de gouvernance de l'emploi, de la formation et de l'orientation qu'elle copréside avec l'État. Une décision politique forte pour dénoncer des choix budgétaires pris sans concertation et qui remettent directement en cause la capacité des Régions à accompagner les jeunes, les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Depuis plusieurs années, la Région Grand Est construit avec l'ensemble de ses partenaires une politique ambitieuse en faveur de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage. Son objectif est clair : permettre à chacun d'accéder durablement à l'emploi tout en donnant aux entreprises les compétences dont elles ont besoin pour se développer et recruter.

Dans une tribune collective à l'adresse de l'Etat, la Région Grand Est demande aux côtés des représentants des entreprises, des représentants des salariés et des CFA à ce que ces crédits soient rétablis en faveur de notre jeunesse.

Les décisions annoncées par le Gouvernement fragilisent aujourd'hui cet engagement collectif. Après avoir revu à la baisse ses engagements en 2026, l'État prévoit désormais de mettre fin en 2027 au Pacte régional d'investissement dans les compétences. Pour le Grand Est, les financements de l'État sont ainsi passés de 60 millions d'euros initialement attendus à 40 millions d'euros en 2026. En 2027, les 36 millions d'euros prévus disparaîtraient totalement.

Le même mouvement concerne l'apprentissage. Après une dotation passée de 17,1 millions d'euros à 7 millions puis finalement à 2,1 millions d'euros en 2026, l'État prévoit sa suppression en 2027. D'autres incertitudes pèsent par ailleurs sur les financements issus de la réforme de l'apprentissage de 2019, qui contribuent à soutenir la politique régionale d'insertion professionnelle.
Pour la Région Grand Est, ces choix dépassent largement une discussion budgétaire entre l'État et les Régions. Ils touchent directement tout un écosystème : organismes de formation, CFA, entreprises, partenaires sociaux, collectivités et, surtout, jeunes et demandeurs d'emploi.

Dans un contexte économique et social fragile, la formation professionnelle constitue un outil majeur d'insertion et de retour durable vers l'emploi. Quant à l'apprentissage, il ne peut devenir une variable d'ajustement budgétaire. Il représente une voie de réussite pour des milliers de jeunes, en leur permettant d'acquérir une qualification, une expérience professionnelle et un accès direct au monde du travail. Il constitue également une réponse concrète aux difficultés de recrutement rencontrées par de nombreuses entreprises du Grand Est.

Contact presse
François Pradayrol
Francois.pradayrol@grandest.fr
+33 (0)6 83 70 65 90

La Région considère qu'il n'est pas possible de demander aux collectivités régionales d'être en première ligne pour répondre aux besoins de compétences des entreprises, accompagner les demandeurs d'emploi et ouvrir des perspectives aux jeunes tout en réduisant, année après année, les moyens permettant de conduire ces politiques.

Cette situation remet également en question la méthode de travail construite avec l'État. Un partenariat ne peut fonctionner durablement si les engagements financiers sont modifiés unilatéralement et si les collectivités sont placées devant le fait accompli. La confiance suppose de la concertation, de la visibilité et le respect des engagements pris.

C'est pourquoi la Région Grand Est a décidé de suspendre sa participation au Comité régional pour l'emploi, aux Comités locaux pour l'emploi, au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ainsi qu'à la Conférence sociale. Cette décision ne marque en aucun cas un retrait de la Région des politiques d'emploi, de formation ou d'apprentissage. Elle traduit au contraire sa volonté de défendre pleinement ses responsabilités et de rappeler les conditions indispensables à un partenariat efficace avec l'État.

« Derrière ces décisions budgétaires, il y a des réalités très concrètes : des jeunes qui cherchent une qualification, des demandeurs d'emploi qui veulent retrouver une perspective professionnelle et des entreprises qui peinent déjà à recruter. On ne peut pas demander aux Régions de répondre toujours davantage aux besoins des territoires tout en leur retirant progressivement les moyens d'agir. La formation et l'apprentissage sont des investissements dans l'avenir, pas des variables d'ajustement. Nous demandons à l'État de rétablir un dialogue responsable et de donner de la visibilité à tous ceux qui font vivre ces politiques sur le terrain », déclare Valérie Debord, première vice-présidente de la Région Grand Est, en charge notamment de la formation et de l'apprentissage.

« Le Grand Est continuera à prendre ses responsabilités pour l'emploi, pour la jeunesse et pour nos entreprises. Mais un partenariat avec l'État ne peut pas être à sens unique. Lorsque des engagements sont remis en cause sans concertation et que les moyens disparaissent, nous avons le devoir de le dire clairement. Nous défendons une politique de formation et d'apprentissage ambitieuse parce qu'elle prépare l'avenir de nos habitants, de nos entreprises et de notre territoire », souligne Franck Leroy, président de la Région Grand Est.

Contact presse
François Pradayrol
Francois.pradayrol@grandest.fr
+33 (0)6 83 70 65 90